

# Communication aux parents

---

## *Quelques points de repère pour le formateur*

**- L'égalité entre les filles et les garçons ne relève pas de la compétence de l'école mais de l'éducation donnée par les parents. L'école est là pour instruire, les parents pour éduquer.**

### Éléments de réponse :

les missions de l'école inscrites dans le code de l'éducation (contribuer à l'égalité et à la mixité - L. 121-1, éduquer au respect mutuel, prévenir les violences faites aux femmes - L. 312-17-1, agir dans le respect de l'éducation donnée par la famille - L. 111-2 et suivants pour la participation des parents à la communauté éducative)

Il faut que les stagiaires abordent ensemble la question de la co-éducation (qui se construit dans les relations quotidiennes mais également dans les réunions des instances dans lesquelles les parents sont représentés, le conseil d'école en premier lieu) et du respect à la fois de la sensibilité des enfants - dans l'enseignement primaire a fortiori - et de celle de leur famille.

**- Filles et garçons sont différents, pourquoi vouloir les indifférencier ?**

Éléments de réponse : il faut bien poser les deux paires égalité/inégalité et identique/différent pour montrer que l'égalité n'est pas le pendant de l'indifférenciation sexuelle

C'est dans le respect des différences des filles et des garçons, mais aussi des filles entre elles et des garçons entre eux, que se construit l'égalité. C'est une égalité qui garantit que chacune et chacun peut mener une scolarité dans un environnement propice à sa réussite et faire des choix professionnels et personnels réfléchis.

**- Qu'est-ce que vous leur enseignez? Y a-t-il un programme particulier?**

### Éléments de réponse :

Pas de programme mais des éléments dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, dans les enseignements d'éducation civique (à venir dès la rentrée 2015 l'enseignement moral et civique).

Des pistes pédagogiques pour introduire la réflexion sur l'égalité dans le corps même des enseignements disciplinaires

Des actions éducatives, une organisation de la vie scolaire qui permettent aussi d'aborder la question, en complément des enseignements.

L'égalité est aussi une question qui relève de la posture professionnelle, de la didactique. L'enseignant peut aussi aborder ce point avec les parents (sur la manière de distribuer la parole, d'évaluer et de noter, de choisir un support pédagogique, etc.).

**- Il n'y a pas d'inégalités dans la société, il est naturel qu'une femme reste au foyer et ne travaille pas, les aptitudes des femmes et des hommes ne sont pas**

## **les mêmes**

C'est un cas extrême.

En tout état de cause, il apparaît important de faire entendre aux parents que l'école a des missions, qui lui sont données par la loi et qu'il ne s'agit pas de remettre en question tel ou tel choix personnel mais de faire prendre conscience que dans la société, femmes et hommes ne sont pas traités également, que des discriminations sont fréquentes et que l'école doit préparer les élèves à les comprendre et à les mettre à distance.

Il faut aussi alerter les enseignants sur le conflit de loyauté dans lequel peut se trouver un élève, qui entendrait à l'école des choses en complète contradiction avec ce qu'il vivrait dans son environnement familial (à lier à ce qui est dit plus haut de la nécessité de respecter la sensibilité des enfants) : l'objectif d'un échange avec les parents est de faire partager à l'ensemble de la communauté éducative les valeurs communes qui sont celles de l'école, dont l'égalité (mais la question est la même avec la laïcité).